

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel REYNAUD, Maire.

PRÉSENTS : Mme et MM REYNAUD Jean-Michel, SALLIÈRE Robert, LE BIEZ Marie-Sophie, WAX Nicolas, CHAPPEL Michel, OLIVIERI Jérôme, PERNET Florian, OLIVIER Pascal, DUSSUD Alain, GORRE Alfred.

ABSENT : GUY Philippe procuration à REYNAUD Jean-Michel

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : LE BIEZ Marie-Sophie

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués à l'élection sénatoriale
- Désignation d'un membre supplémentaire à la commission d'appel d'offres
- Convention de cession au département des équipements NRA ZO accès ADSL Internet
- Subvention Sou des Écoles – Voyage scolaire 2014
- Empierrement chemin du Fremirey
- Enrobé chemin Feytour
- Demande de subvention pour engin communal
- Subvention à la bibliothèque
- Adhésion ASADAC
- Adhésion CAUE
- Questions diverses

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à : 18 heures.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 29 avril 2014. Monsieur R. SALLIERE fait remarquer que la commune a bénéficié d'une subvention pour les travaux de la Chapelle de Bonvillard. En incidence, M. A.GORRE informe le conseil municipal qu'une souscription privée d'un montant de 1700€ reste disponible. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À L'ÉLECTION SÉNATORIALE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'en septembre prochain auront lieu les élections sénatoriales. Qu'à cet effet le Conseil Municipal d'Albiez le Jeune doit désigner 1 délégué et 3 suppléants.

M. le Maire se porte candidat au titre de délégué.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants : 11
Bulletins blancs : 0
Suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Jean Michel REYNAUD : 11

Monsieur Jean Michel REYNAUD est proclamé élu au premier tour de scrutin et déclare accepter le mandat.

Mme M.S. LE BIEZ, M. A. DUSSUD et M. N. WAX se portent candidats au titre de suppléant.

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants : 11
Bulletins blancs : 1
Suffrages exprimés : 10
Majorité absolue : 6

Marie Sophie LEBIEZ : 9
Alain DUSSUD : 10
Nicolas WAX : 10

M. A. DUSSUD, M. N. WAX et Mme Marie-Sophie LEBIEZ sont proclamés élus au premier tour de scrutin et déclarent accepter le mandat.

DÉSIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLÉMENTAIRE À LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. le Maire rappelle qu'il est président d'office de cette commission qui comprend 3 membres titulaires : MM R. SALLIERE, N. WAX et J. OLIVIERI.

Il convient de désigner 3 membres suppléants : MM F. PERNET, M. CHAPPEL et A. DUSSUD sont candidats.

Florian PERNET : 11
Alain DUSSUD : 10
Michel CHAPPEL : 11

CONVENTION DE CESSION AU DÉPARTEMENT DES ÉQUIPEMENTS NRA ZO ACCÈS ADSL INTERNET

M. le Maire donne lecture de la convention avec le Conseil Général concernant le site NRAZO installé sous le préau et qui permet aux administrés de la commune d'avoir accès à internet ADSL.

Dans cette convention, il est établi que la commune cède gratuitement les équipements installés à cet effet sur sa propriété.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer cette convention.

SUBVENTION SOUS DES ÉCOLES – VOYAGE SCOLAIRE 2014

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les écoliers sont partis en voyage scolaire en avril dernier. L'école demande à la municipalité une participation à hauteur de 150€ par enfant (12 enfants d'Albiez le Jeune y ont participé) ; soit un montant total de 1 800€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser cette participation par 8 voix pour et 3 abstentions (J. OLIVIERI, F. PERNET et M.S. LE BIEZ).

EMPIERREMENT CHEMIN DU FREMIREY

M. le Maire rappelle que ce chemin d'accès à une habitation est impraticable par temps de pluie et impossible à déneiger. Il rappelle également les termes de l'arrêté attributif du permis de construire datant de 1981 par lesquels il est demandé au pétitionnaire de ne pas formuler de réclamation au sujet des conditions d'accès.

M. A. GORRE demande comment seront gérés les autres demandes car celle-ci risque de créer un précédent.

M. le Maire répond que chaque demande sera étudiée dans les mêmes conditions.

Le fait que l'habitation soit désormais occupée toute l'année justifie ce changement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de réaliser ces travaux par 9 voix pour et 2 abstentions (A. GORRE et F. PERNET).

A 19h, M. A GORRE quitte la séance et donne pouvoir à M. A DUSSUD.

ENROBÉ CHEMIN FEYTOUR

M. le Maire donne la parole à M. R. SALLIERE qui présente les devis et les travaux : il s'agit de mettre de l'enrobé sur le chemin de la Feytour sur environ 3m de large et une longueur de 42m. Il rappelle qu'une partie (8 664€) de la dotation relative à la Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement (TADE) ne sera versée par le Conseil Général que sur présentation de factures de travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de réaliser ces travaux.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR ENGIN COMMUNAL

M. le Maire donne lecture du projet de courrier destiné au Conseil Général pour une demande de subvention concernant l'acquisition d'un tracteur multifonctions.

M. J. OLIVIERI estime le coût à environ 50 000 € subventionnable à 50% + récupération de la TVA.

Le conseil municipal délibère, à l'unanimité, pour autoriser le Maire à constituer un dossier pour l'achat et le subventionnement d'un tracteur.

SUBVENTION À LA BIBLIOTHÈQUE

M. le Maire rappelle qu'un montant de 200€ a été budgétisé pour la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'acheter des livres pour un montant de 200€.

ADHÉSION ASADAC

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à l'ASADAC et présente les différents services qu'offre cette agence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'adhérer à l'ASADAC pour un montant de 151,85€.

ADHÉSION CAUE

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au CAUE et présente les différents services qu'offre cette agence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'adhérer au CAUE pour un montant de 40€.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Informatique
La secrétaire de mairie explique au Conseil Municipal la nouvelle procédure d'échanges avec la trésorerie et ce que cela implique au niveau informatique. 3 prestataires ont été contactés pour le renouvellement du poste informatique et ont fourni chacun un devis.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de remplacer le l'ordinateur de la mairie. L'ancien matériel sera conservé pour la consultation du cadastre.
- ✓ Salle communale
M. le Maire propose que la salle communale soit raccordée à la chaudière pour l'eau chaude (le chauffe-eau actuel étant hors d'usage) et 2 radiateurs d'appoint.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de réaliser ces travaux de raccordement.
- ✓ Comité des Fêtes
M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande du comité des fêtes qui souhaite utiliser les salles sous les gîtes.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte d'attribuer provisoirement ces salles au comité des fêtes par 9 voix pour et 1 abstention (P. OLIVIER), M.A. DUSSUD – président du comité des fêtes – ne prend pas part au vote.
- ✓ Commissions municipales
Finances : P. GUY (vice-président), J. OLIVIERI
Enfance – Jeunesse – scolarité : P. GUY (vice-président), F. PERNET
Animation : A. DUSSUD (vice-président)
Forêt et chemins : A. DUSSUD (vice-président), J. OLIVIERI, F. PERNET, N. WAX
Tourisme : M.S. LE BIEZ (vice-présidente), N. WAX et A. DUSSUD
Culture Patrimoine : J. OLIVIERI (vice-président), P. GUY
Matériel communal : R. SALLIERE (vice-président), M. CHAPPEL, J. OLIVIERI, P. OLIVIER
Fleurissement : P. OLIVIER (vice-président), J. OLIVIERI, M. CHAPPEL
Travaux Urbanisme : R. SALLIERE (vice-président), J. OLIVIERI, P. OLIVIER, A. DUSSUD
Agriculture : N. WAX (vice-président), P. OLIVIER, A. DUSSUD
Personnel communal : R. SALLIERE (vice-président), J. OLIVIERI
Station d'épuration : F. PERNET (vice-président), R. SALLIERE, P. OLIVIER, A. DUSSUD
Le Conseil Municipal envisage la création d'une commission extra-municipale pour la réflexion sur l'affectation des locaux.
- ✓ Marquage au sol
M. le Maire pense qu'il est nécessaire de refaire le marquage des ralentisseurs (dents de requin) et du passage piéton. M. J. OLIVIERI est chargé de se renseigner sur la peinture et son coût.

- ✓ Signalétique
M. le Maire propose de faire un état des lieux de la signalétique de la commune.
- ✓ Stationnement
La création d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite est à l'étude.

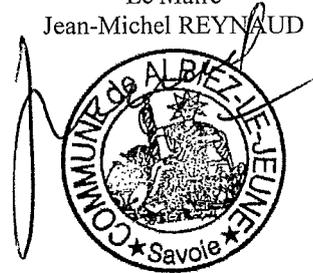
La séance est levée à 20 h 15.

Le secrétaire de séance
Marie-Sophie LE BIEZ



Vu pour affichage le 23 juin 2014

Le Maire
Jean-Michel REYNAUD



Les membres du conseil municipal